

SYSPER Pensions

SYSPER Pensions est désormais disponible pour l'ensemble des presque 12.000 pensionnés qui ont un compte EU Login externe. Ils en ont été informés par une communication de Veronica GAFFEY, directeur PMO, envoyée par courriel, dont copie ci-jointe (Annexe 1).

Aujourd'hui seuls les modules « Bulletins de pension », « Déclaration de vie » et « Attestations fiscales » sont disponibles aux pensionnés concernés. **Les pensionnés du Parlement européen, de la Cour de justice de l'UE et du Comité économique et social européen n'étant pas concernés, l'onglet "Déclaration de vie" et « Attestations fiscales » n'apparaîtront pas dans leur SYSPER Pensions.**

Les nouveaux modules (par exemple : déclaration scolaire, déclaration de mariage, déclaration d'adresse, etc.) sont en cours de développement et devraient être opérationnels pour le début de 2019. Vous recevrez une notification par e-mail quand les nouvelles fonctionnalités seront mises à votre disposition dans SYSPER Pensions.

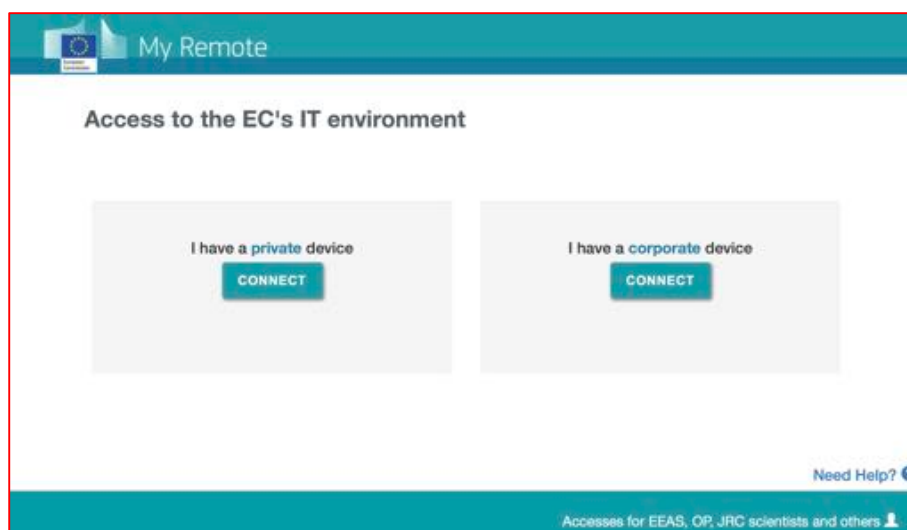
Si vous n'avez pas encore de compte EU Login mais souhaitez en créer un, vous trouverez le guide d'accès sur notre site web à l'adresse suivante <http://aiace-europa.eu/> ➤ menu « Services » ➤ « EU Login ».

En cas de problème, les Helpdesks de l'AIACE peuvent vous aider <http://aiace-europa.eu/helpdesks/>

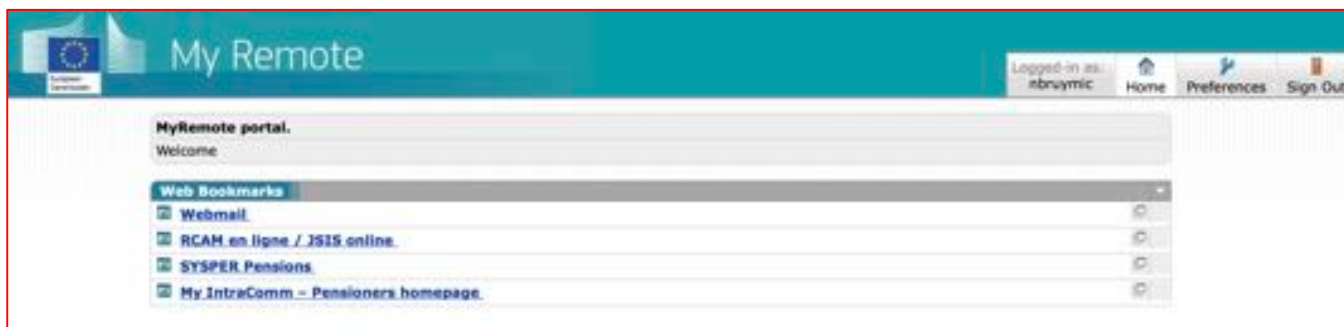
Comment accéder à Sysper Pensions

Vous pourrez accéder à SYSPER Pensions si vous disposez d'un compte EU Login externe en vous connectant via le lien <https://myremote.ec.europa.eu/>

Cliquez sur " I have a private device" dans l'écran suivant :



Ensuite, identifiez-vous à votre compte EU Login comme vous le faites habituellement. Une fois connecté(e) à EU Login, vous serez dirigé(e) vers la page MyRemote qui est le nouveau point d'entrée de toutes les applications auxquelles les pensionnés ont accès : SYSPER Pensions, RCAM en ligne, My IntraComm :



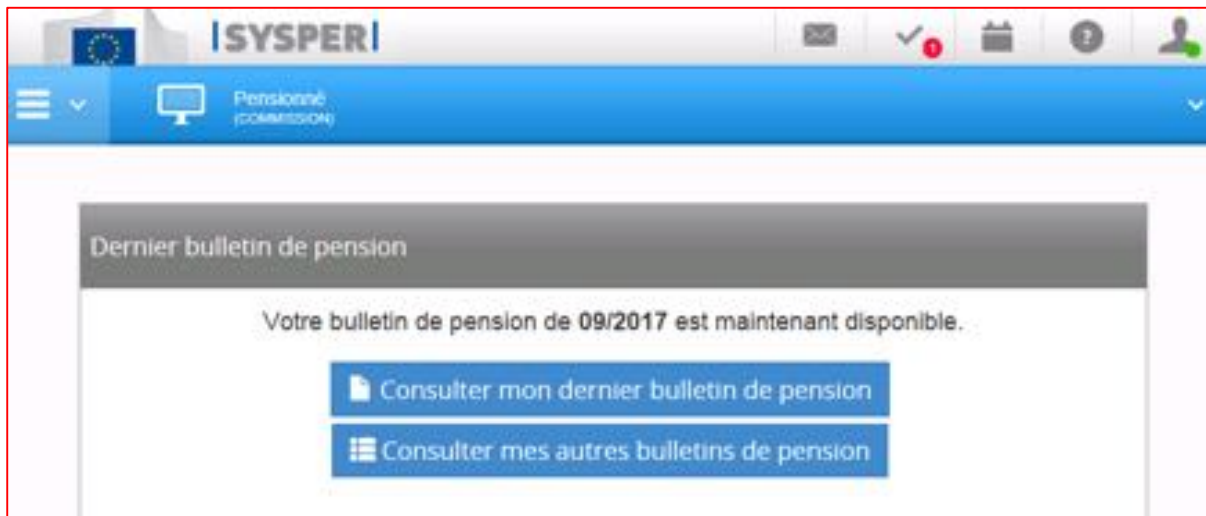
Présentation de la page d'accueil



Bulletins de pension

Dans un premier temps, vous aurez la possibilité de consulter et d'imprimer via SYSPER Pensions vos bulletins de pension pour l'année 2017 et début 2018 (les années antérieures ne seront pas disponibles en ligne).

Pour cela, il vous suffira de cliquer sur le lien SYSPER Pensions qui vous conduira à la page d'accueil où l'onglet dédié à vos bulletins de pension s'affichera:



Il est important de prendre note que **tous les pensionnés continueront à recevoir les bulletins de pension, les déclarations de vie et les attestations fiscales en version papier tant qu'ils n'auront pas choisi de recevoir ceux-ci uniquement par voie électronique**. Ce choix se fera via l'application SYSPER Pensions (cette fonctionnalité ne sera disponible que début juillet 2018, sous réserve de confirmation).

Une notification est envoyée à l'adresse e-mail du pensionné dès que son bulletin de pension est disponible¹. Elle provient de la boîte fonctionnelle EU-CORPORATE-NOTIFICATION-SYSTEM@ec.europa.eu via le « CNS (Corporate Notification System) » qui est une application "corporate" qui permet de gérer les notifications email provenant de différentes applications de la Commission telle que Sysper, etc.

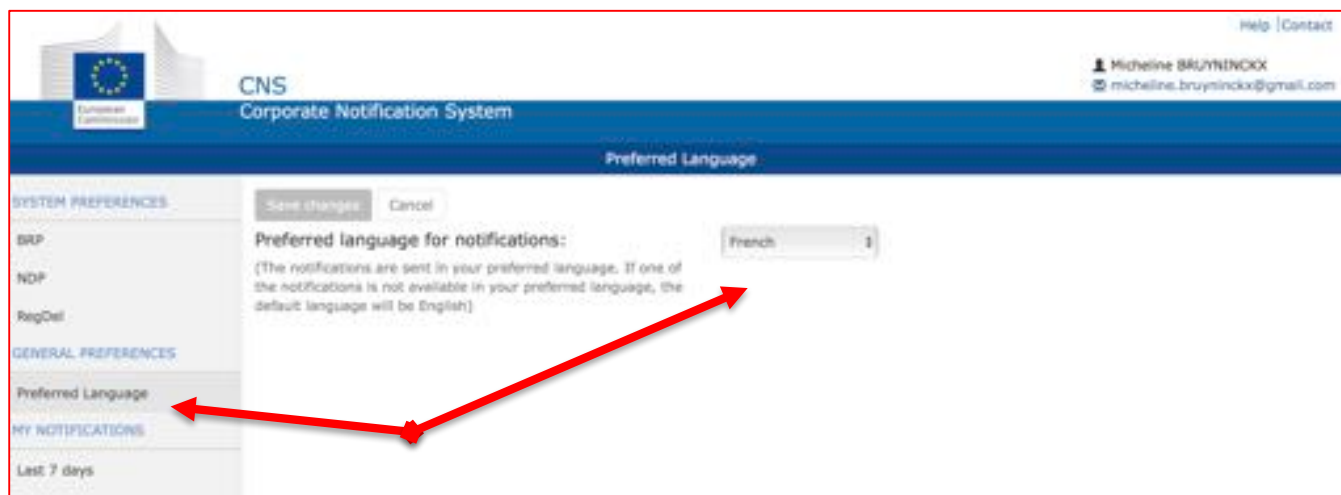
La notification se présente comme ceci et inclut un lien intitulé « *Sysper Pensions* » vers le point d'entrée « My remote » et l'application Sysper Pensions.



¹ Ou tout autre document (attestation fiscale, déclaration de vie, etc.)

Il vous est aussi loisible de modifier la langue dans laquelle vous souhaitez recevoir les notifications de SYSPER Pensions ou encore de choisir de ne plus recevoir les notifications par email. Cliquez sur le lien intitulé « vous pouvez modifier les paramètres de préférence ici » ou utilisez le lien direct pour les préférences CNS: <https://webgate.ec.europa.eu/cns>.

Notez cependant que le menu des préférences sera toujours affiché en anglais. N'oubliez pas de valider votre modification en cliquant sur le bouton <Save changes>. Un message de confirmation sera affiché en haut de l'écran si vous avez sélectionné une langue différente.



Déclaration de vie (SAUF pour PE, CDJE et CESE)

Au moment où il est nécessaire d'établir une nouvelle déclaration de vie, Sysper Pensions envoie une notification à l'adresse e-mail du pensionné concerné et un nouvel onglet "Déclaration de vie" apparaîtra dans votre SYSPER Pensions. **Il faudra alors renvoyer une seule version de la déclaration bisannuelle, soit papier, soit électronique.**



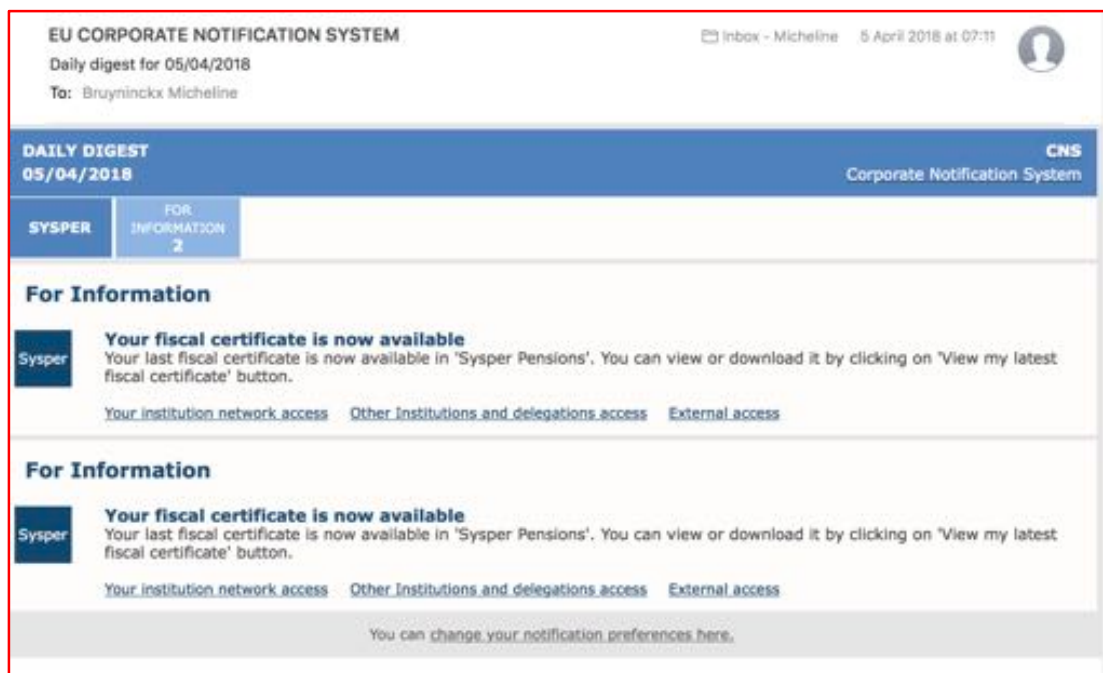
A noter que pour l'instant les modifications aux données personnelles ne sont permises que lors de la soumission d'une déclaration de vie.

Attestations fiscales (SAUF pour PE, CDJE et CESE)

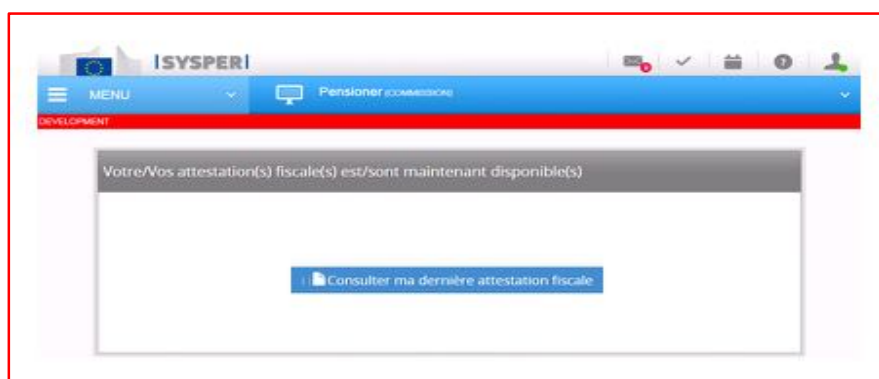
Ce module vous permet de télécharger et d'imprimer la même version de l'attestation fiscale que celle reçue en version papier. Seules les attestations de l'année 2017 seront disponibles en ligne. A noter que l'attestation fiscale est envoyée dans toutes les langues nationales du pays de résidence (dans l'exemple ci-dessous, il s'agit du Luxembourg et donc de l'envoi en 2 langues, FR et DE).

Vous aurez également la possibilité de générer d'autres attestations fiscales, dans la langue de votre choix, sans montant ou avec montants. Vous recevrez une notification par e-mail une fois que vos attestations seront disponibles dans votre SYSPER Pensions.

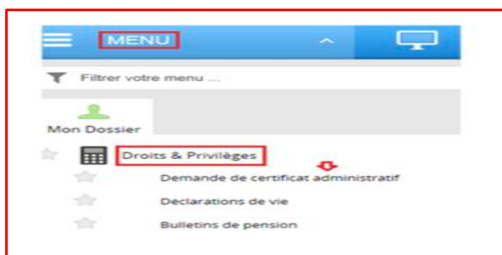
La notification se présente comme ceci et inclut un lien intitulé « External access » vers le point d'entrée « My remote » et l'application Sysper Pensions.



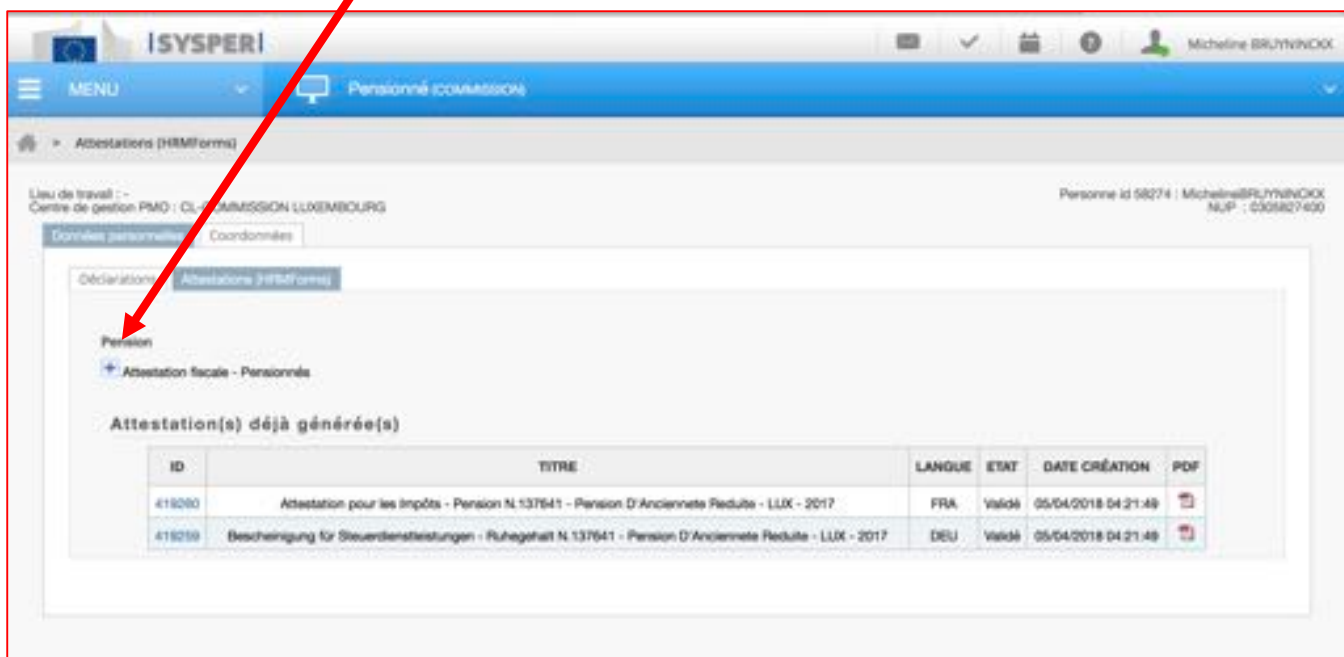
Un onglet spécifique apparaîtra également sur votre écran d'accueil et disparaîtra, une fois que vous y aurez accédé pour consulter vos attestations.



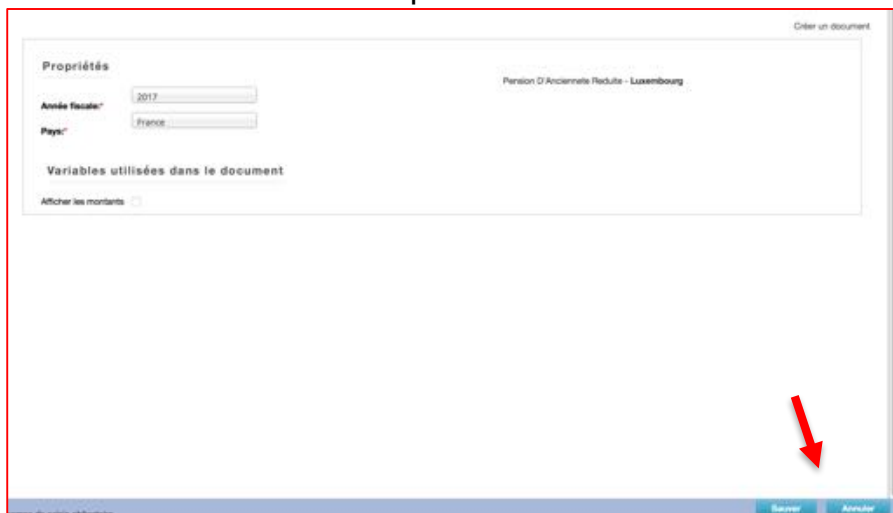
À tout moment, vous pouvez consulter vos attestations existantes et générer les nouvelles (par exemple le certificat relatif au pays d'imposition), dans la langue de votre choix, sans montant ou avec montants via "Menu" => "Droits & Privilèges" => " Demande de certificat administratif" :



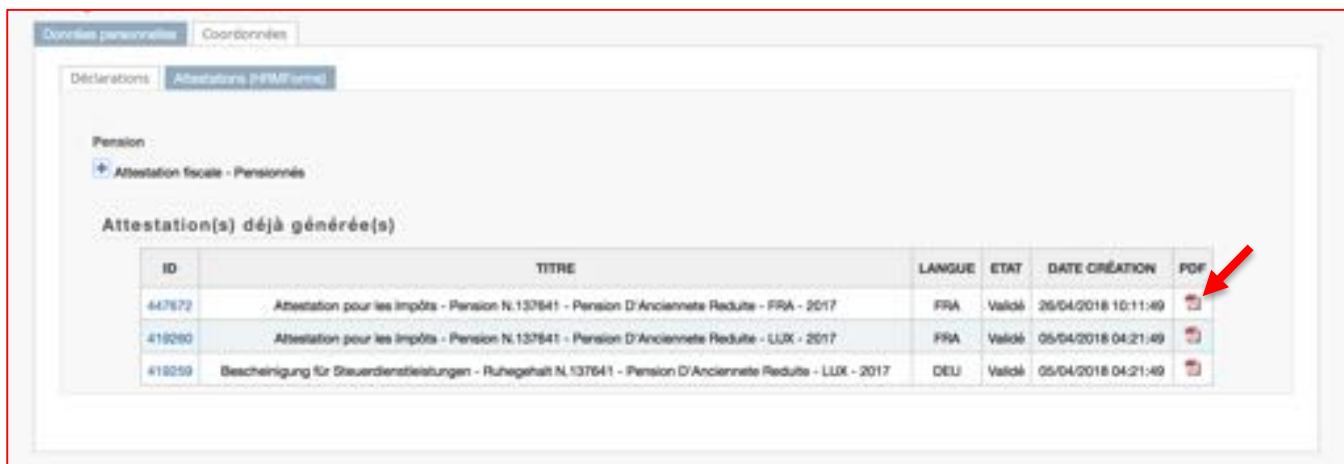
Cliquez ensuite sur le signe « + »



Remplissez l'année, le pays et cochez « Afficher les montants » si c'est ce que vous souhaitez puis cliquez sur une des 2 touches en bas à droite de l'écran « Sauver » pour générer l'attestation ou « Annuler » pour annuler votre demande.



L'attestation demandée sera immédiatement générée et s'ajoutera à votre liste



Guide PMO-SYSPER Pensions en ligne

<http://ec.europa.eu/pmo/sysper-pensions/sysper-pensions-fr.html>

Assistance en cas de problème

Si vous rencontrez un souci de connexion à MyRemote, EU Login ou Sysper Pensions, vous pouvez contacter le Helpdesk via l'adresse e-mail suivante : EC-CENTRAL-HELPDESK@ec.europa.eu

N'oubliez pas de prendre des captures d'écran de vos messages d'erreur !

* * *

Annexe 1

*From: gaffey.veronica@ec.europa.eu
Subject: Portal Sysper Pensions/Portail Sysper Pensions
Date: 23 March 2018 at 10:50
To: Undisclosed recipients;*

Dear Madam/Sir,

We currently communicate with you on paper. This will continue to be the case as long as you choose. However, from November 2017, the European Commission has launched a new information portal called SYSPER Pensions dedicated to the retired staff of the European Institutions and Agencies. receive documents electronically.

The access to the portal was open in a progressive way based on the due date of the life declaration. Today I am pleased to inform you that all pensioners having an external EU Login account have All pensioners will continue to receive both versions, paper and electronic of their pension statements, life declarations and fiscal certificates. In the near future, a new SYSPER Pensions feature will all documents.

These guidelines will explain you step by step [how to access the online platform](#).

I hope that SYSPER Pensions will meet your needs and will be useful for you.

With my best regards,

*Veronica GAFFEY
PMO Director*

Madame, Monsieur,

Actuellement, nous communiquons avec vous via courrier papier et nous conserverons ce mode de communication aussi longtemps que vous le souhaitez.

Cependant, depuis novembre 2017, la Commission européenne a mis à la disposition des pensionnés des Institutions et Agences européennes un nouveau portail d'information appelé SYSPER Pensions électronique, mais uniquement si vous le souhaitez.

L'ouverture de ce portail a été faite de façon progressive en fonction de la date d'échéance de la déclaration bisannuelle. Aujourd'hui, j'ai plaisir de vous annoncer que ce nouveau programme Tous les pensionnés continueront à recevoir les bulletins de pension, les déclarations de vie et les attestations fiscales en version papier. Par la suite, une fonctionnalité dans le Front électronique de tous les documents.

Veillez suivre les étapes de ce guide pour [accéder au plateforme en ligne](#).

J'espère que SYSPER Pensions répondra à vos attentes et vous sera utile.

Avec mes meilleures salutations,

*Veronica GAFFEY
Directeur du PMO*